

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON-SAINTE-MARIE - PYRENEES-ATLANTIQUES**

O O O O O

SÉANCE DU 06 NOVEMBRE 2014

O O O O O

Présents : M. Hervé LUCBÉREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,
M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON,
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,
M. Didier CASTERES, Mme Araceli ETCHENIQUE, M. André LABARTHE,
M. Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. Jacques NAYA,
Mme Patricia PROHASKA, M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO,
M. David CORBIN, M. Francis MARQUES, M. Bernard UTHURRY,
Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT,
M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO,
Mme Véronique PEBEYRE.

Délégations de vote :

- Mme Dominique FOIX donne pouvoir à Mme Denise MICHAUT,
- Mme Henriette BONNET donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE,
- Mme Maïté POTIN donne pouvoir à M. André VIGNOT,
- Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Michel ADAM,
- Mme Ing-On TORCAL donne pouvoir à Mme Maylis DEL PIANTA,
- Mme Aurélie GIRAUDON donne pouvoir à M. Robert BAREILLE.

O O O O O

**1d - PLAN DE CESSIONS DES BATIMENTS COMMUNAUX : MAISON
DU DEPARTEMENT AU CENTRE ADMINISTRATIF**

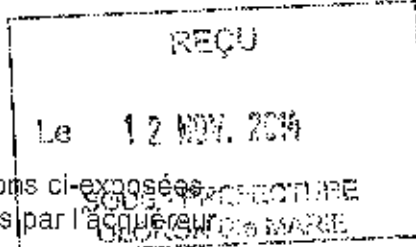
Monsieur J. J. DALL'ACQUA expose que le Conseil Général souhaite acquérir les locaux qu'il occupe actuellement au Centre Administratif ainsi que les locaux laissés libres par la C.P.A.M. et l'I.E.N. afin de réaliser la future Maison du Département à OLRON STE-MARIE.

L'estimation des Domaines fixe le prix de cession à 625 000 €.

Une division en volume ainsi qu'un règlement de copropriété seront nécessaires pour l'établissement de l'acte.

Oui cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte aux conditions ci-exposées,
- **PRECISE** que les frais inhérents à l'acte seront supportés par l'acquéreur.



Ainsi délibéré à OLRON-Ste-MARIE, ledit jour 06 novembre 2014.
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 12/11/2014



LE MAIRE,

Hervé LUCBÉREILH

